

*Ambassade de la République du Congo auprès
de la Confédération Suisse*



*Mission Permanente de la République du Congo
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève,
de l'Organisation Mondiale du Commerce et des
autres Organisations Internationales en Suisse*

**DECLARATION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR L'AMBASSADEUR
LUC-JOSEPH OKIO**

À

**LA QUATRIEME SESSION DE LA PLATE FORME MONDIALE SUR
LA REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
GENEVE, du 19 AU 23 MAI 2013**

**Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs les Chefs de délégation,
Mesdames et Messieurs,**

Je voudrais avant tout, au nom du Gouvernement du Congo remercier le Secrétariat de la Stratégie Internationale des Nations Unies pour l'organisation réussie de la 4^{ème} Session de la plate-forme mondiale sur la réduction des risques de catastrophes.

Mes remerciements vont également à la Suisse, pays hôte, dont les actions en faveur du renforcement de la résilience aussi bien au niveau local que régional engagent différents secteurs d'activités, comme l'a si bien souligné le Président Ueli Murer à l'ouverture de la présente session.

Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques années, il est constaté une tendance à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes à travers le monde. C'est le cas des catastrophes naturelles tels que : el niño, le Tsunami, les cyclones, les ouragans, les typhons, les inondations, la sécheresse, les séismes.

**D'autres facteurs sont également à l'origine de la vulnérabilité de notre planète.
L'on peut citer :**

- **l'exploitation non durable des ressources naturelles;**
- **la planification non rationnelle du développement urbain ;**
- **l'industrialisation galopante;**
- **les modes de production et de consommation non durables;**
- **les injustices sociales ;**
- **la pauvreté.**

Mesdames et Messieurs,

Au regard de toutes ces catastrophes la Communauté Internationale s'est engagée à œuvrer pour une prévention efficace des risques et une gestion rationnelle des catastrophes, comme le recommande la 2^{ème} conférence mondiale sur la prévention des catastrophes, tenue en 2005 à Kobe Hyōgo au Japon, avec l'adoption bien connue du cadre d'Action de Hyōgo 2005-2015 ainsi que les trois précédentes sessions de la plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophes tenues en 2007, 2009 et 2011 à Genève, et les quatre grandes Conférences internationales sur les catastrophes et les risques organisés à Davos.

Les recommandations formulées lors des conférences précédentes devraient inciter nos Etats à accorder une attention particulière à élaboration et à la mise en œuvre des stratégies et plans d'action appropriés, afin de promouvoir une culture de prévention efficace.

La mise en œuvre efficace de ces politiques requiert des synergies sectorielles et l'établissement des partenariats multi-acteurs.

De même, il est nécessaire de renforcer les capacités nationales en matière de prévention des risques de catastrophes, notamment la formation des chercheurs, la mise en place des réseaux permettant un partage des informations et des connaissances.

Les pays devraient également renforcer leurs capacités de résilience en vue de l'atténuation des risques de catastrophes, de la préparation et l'intervention en cas de catastrophes.

Monsieur le Président,

L'Afrique étant l'un des continents le plus vulnérable en raison du nombre et de la fréquence des catastrophes, leur gestion fait partie des politiques et programmes régionaux, sous régionaux et nationaux.

En effet, la stratégie régionale africaine de gestion des risques de catastrophes a été adoptée lors du sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, tenu en Juillet 2004 à Addis-Abeba en Ethiopie. De même, deux conférences des Ministres Africains en charge des catastrophes ont été organisées en Décembre 2005 à Addis-Abeba et Avril 2010 à Nairobi au Kenya.

Pour ce qui est de l'Afrique Centrale, face à l'ampleur des aléas naturels qui mettent en danger la vie des millions de personnes, des actions ont été entreprises avec le concours de la Communauté Economique des Etats d'Afrique Centrale (CEEAC), à savoir:

- La mise en place d'un réseau sous régional des plates-formes nationales
- L'élaboration de la stratégie de l'Afrique Centrale pour la réduction des risques de catastrophes et du Plan d'Action de Yaoundé pour sa mise en œuvre, adoptés le 13 juin 2012 à Libreville au Gabon, lors de la consultation des Ministres d'Afrique Centrale en charge de catastrophes.

Mesdames et Messieurs,

Concernant le Congo, de nombreuses initiatives ont été prises par mon Gouvernement.

La réduction des risques de catastrophes est aujourd'hui placée au rang de priorité nationale, avec l'implication de deux départements ministériels en charge respectivement du Développement Durable et de l'Environnement.

Le Congo s'est doté des cadres juridiques et institutionnels, notamment :

- le décret n°2001-249 du 26 Mai 2001 portant organisation des secours d'urgence en cas de catastrophes naturelles ou d'accidents majeurs ;
- le décret n°601-2001 du 31 Décembre 2001 portant approbation du plan national d'intervention d'urgence en cas de pollution massive par les hydrocarbures ;
- un plan de contingence pour la gestion des catastrophes ;
- un plan d'organisation des secours (Plan ORSEC) ;
- une plate-forme nationale de prévention et de réduction des catastrophes, cadre de concertation et de collaboration multisectorielle et dont le cadre juridique est déjà adopté ;
- un centre régional de prévention de catastrophes naturelles, qui nécessite un appui important pour son opérationnalisation.

Par ailleurs, deux projets sont mis en œuvre. Il s'agit du projet de lutte contre l'érosion hydrique à Brazzaville et le projet SAGA-OE - observation de la terre.

Il convient de noter qu'avec l'appui de Météo France, pour le compte du Centre Africain pour les Applications de la Météorologie au Développement (ACMAD), le Congo sera doté prochainement d'un projet dénommé Vigilance et Gestion Intégrée des Risques Climatiques en Afrique. Il s'agit de développer des systèmes d'alerte contre les risques climatiques dans les secteurs vulnérables et améliorer les systèmes existants, notamment dans les thématiques de sécurité alimentaire, ressources en eau, santé, ondes de tempête, événements à fort impact comme les inondations, les précipitations intenses, les vents violents...

Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, le Congo voudrait appuyer toutes les initiatives tendant à incorporer la résilience dans toutes les politiques nationales, avec un accent particulier sur l'implication des structures locales d'une part, et au renforcement des capacités sur la base de partages d'expériences d'autre part.

Je vous remercie.